



MRC d'Antoine-Labelle

Je suis de lacs et de rivières...

INFO-MRC

Ça bouge dans les parcs régionaux!

Le 26 mai dernier, les membres du conseil de la MRC ont pu prendre connaissance des plans annuels 2015 des trois parcs régionaux, soit du Poisson Blanc (PRPB), de la Montagne du Diable (PRMD) et du Réservoir Kiamika (PRRK).

Bien que déjà présente dans la communauté, la Corporation du Parc du Poisson Blanc, veut, au courant de 2015, renforcer son engagement communautaire. Aussi, certaines activités viendront bonifier l'offre et augmenter la qualité de l'expérience de séjour dans le parc, notamment en développement certains forfaits. De plus, une attention particulière sera portée aux projets environnementaux notamment par la revégétalisation des berges, en effectuant un monitoring de l'état des lacs et en rendant obligatoire l'achat de bois.

Pour le parc régional de la Montagne du Diable, les activités 2015 porteront principalement sur la conclusion du financement afin de terminer l'aménagement des infrastructures prévues à la phase 1 de développement, soit le pavillon d'accueil, le village des Bâtitisseurs et certains aménagements au Pôle du Sommet. Des efforts seront également mis sur la forfaitisation et le développement du vélo de montagne.



Œuvre de Clémence Gagné

Dans ce numéro

Programme d'aide pour projets environnementaux	2
Rapport du vérificateur	4
Appel aux artistes	5
Transport interrégional des étudiants	5
Impacts de la Loi 28.....	6
Nouveau : constats express...	6
À l'agenda	7

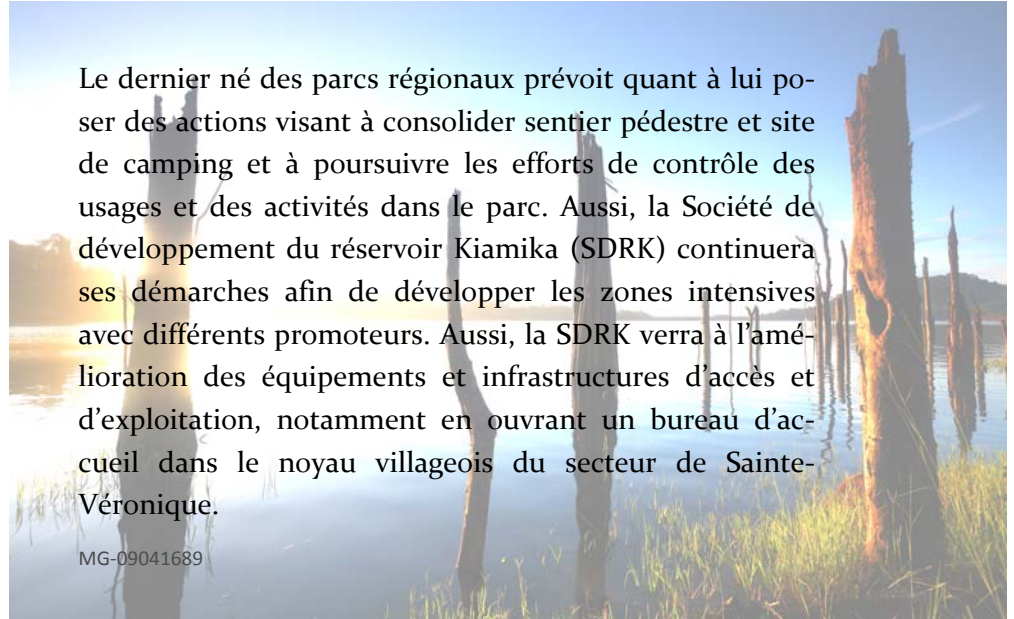
En bref

- Rapport statistique des demandes de révisions
- Patrouilleurs recherchés
- Rapport annuel du TACAL
- Renouvellement de l'entente de gestion foncière

En bref

Le rapport statistique des demandes de révisions suite au dépôt des rôles d'évaluation de 2014 a été présenté lors du dernier conseil de la MRC. On y constate que 140 dossiers font l'objet d'une demande de révisions au Tribunal administratif du Québec (TAQ). Notons que ces données se situent en deçà des moyennes 2007-2014 et qu'elles concernent les rôles des municipalités de Chute-Saint-Philippe, Kiamika, Lac-du-Cerf, L'Ascension, Mont-Saint-Michel, Nominique et Notre-Dame-du-Laus. Ainsi, l'abolition de la procédure de vérification des valeurs déposées se révèle avoir eu plus d'impact positif, dans son ensemble.

Ça bouge...suite de la page 1



MG-09041689

Le dernier né des parcs régionaux prévoit quant à lui poser des actions visant à consolider sentier pédestre et site de camping et à poursuivre les efforts de contrôle des usages et des activités dans le parc. Aussi, la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK) continuera ses démarches afin de développer les zones intensives avec différents promoteurs. Aussi, la SDRK verra à l'amélioration des équipements et infrastructures d'accès et d'exploitation, notamment en ouvrant un bureau d'accueil dans le noyau villageois du secteur de Sainte-Véronique.

10 000 \$ pour des projets environnementaux!

Dans le cadre de son programme d'aide 2015, la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement remettra un montant total de 10 000 \$ pour la réalisation de neuf projets à caractère environnemental sur le territoire de la MRC.

C'est lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mai dernier que la présidente de la Fondation,

Mme Francine Asselin-Bélisle, a procédé à l'annonce des organismes et projets récipiendaires d'u-

ne subvention. « Le comité d'évaluation n'a pas eu la tâche facile cette année. En effet, la Fondation a reçu pas moins de 20 projets totalisant des demandes de quelque 37 500 \$. Le fonds disponible pour les projets a malheureusement

obligé le comité à prioriser et sélectionner

une quantité limitée de projets » a fait remarquer Mme Asselin-Bélisle.



Ainsi, la municipalité de Lac-Saint-Paul se voit accorder un montant de 1300 \$ pour effectuer une ca-

Projets environnementaux...suite de la page 2

ractérisation du myriophylle à épis dans le lac. L'organisme du bassin versant des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon se voit allouer une somme de 1400 \$ pour la réalisation d'aménagement de bandes riveraines modèles. La municipalité de Nominique se voit attribuer un montant de 500 \$ afin de réaliser une caractérisation des habitats fauniques, des couverts forestiers et des milieux humides présents dans le Parc du Renouveau. Une subvention de 750 \$ est accordée à la municipalité de L'Ascension afin d'effectuer une diagnose du lac Blanc. Le COBALI reçoit un montant de 1300 \$ pour la deuxième phase de son projet de protection de l'habitat du cisco de printemps dans le lac des Écorces, la seule population au Canada.

Finalement, au niveau agricole, le comité de citoyen de Rivière-Rouge et le comité des loisirs de Lac-des-Écorces reçoivent respectivement une somme de 1300 \$ et 1100 \$ pour l'aménagement de jardins communautaires, Écogestion Floraberge reçoit une somme de 750 \$ pour la construction de boîtes à compost aux jardins de « Cultiver pour nourrir » et le Club conseil en agroenvironnement se voit allouer une subvention de 1600 \$ afin de faire l'essai et la valorisation de la chaux et des engrais minéraux.

Rappelons que la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement a été créée en 1996 par la MRC grâce à un crédit mis à sa disposition par Hydro-Québec, dans le cadre de son programme de mise en valeur de l'environnement — projet Poste La Vérendrye.

La Fondation s'est donnée pour objectif de promouvoir la protection, l'amélioration et la mise en valeur de l'environnement sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Pour atteindre cet objectif, elle a créé et maintient un fonds spécifique et, grâce aux intérêts générés par celui-ci, elle gère un programme d'aide financière soutenant des projets à caractère environnemental.



MG-09041690



Le parc linéaire Le p'tit train du Nord en plein recrutement!

Vous aimez aider? Vous souhaitez participer au mieux-être de votre collectivité?

Devenez patrouilleur-ambassadeur bénévole sur votre parc linéaire!

Pour plus de renseignements ou pour vous portez volontaire, contactez la Corporation du parc linéaire Le p'tit train du Nord : 450-745-0185 ou info@traindunord.com.

MG-09041694

Rapport du vérificateur externe

Le 28 avril dernier, Madame Caroline Richer, C.A. et auditrice de la firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer inc. a déposé et présenté le rapport financier aux membres du conseil de la MRC. Au 31 décembre 2014, le rapport de vérification de la MRC d'Antoine-Labelle montre un surplus libre de 112 641 \$ pour le fonds d'administration générale de la MRC. Aux fins de comparaison, le surplus libre au 31 décembre 2013 était de 60 700 \$. La mise en place de la Cour municipale en 2014 est en grande partie responsable de l'augmentation du surplus libre qui, aux fins de comparaison, aurait été de 73 299 \$ sans cette dernière. Il a été résolu d'affecter le surplus libre au 31 décembre 2014 à l'année courante.



En bref

Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) a présenté son bilan annuel. Pour l'année 2014, ce sont quelque 33 200 déplacements qui ont été enregistrés, dont près du tiers en transport collectif. On y remarque que, pour le transport adapté, près de la moitié des déplacements, soit 47 %, sont effectués pour les loisirs. Suivent le travail avec 43 %, les études avec 8 % et la santé avec 2 %. Au niveau du transport collectif, la majorité des déplacements, soit 51 %, le sont pour des motifs de santé, 28 % le sont pour le travail, 16 % pour les loisirs et 5 % pour les études.

En ce qui concerne les programmes de restauration, la fin du programme RénoVillage a réduit considérablement les sommes distribuées à titre d'aide financière. Ainsi, la majorité des 86 340 \$ distribués est attribuable au programme d'adaptation de domicile (PAD). À titre comparatif, les sommes distribuées à titre d'aide financière totalisaient 652 326 \$ en 2013 pour l'ensemble des programmes.

En date du 31 décembre 2014, on retrouve également à la section des fonds réservés, le fonds des terres publiques intramunicipales (TPI), dont le solde est de 752 854 \$. On retrouve également une somme de 267 222 \$ pour le fonds de gestion et de mise en valeur du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle dont un montant de 209 138 \$ a été réservé pour des projets spéciaux à savoir le parc linéaire, le développement culturel, les parcs régionaux et les forêts de proximité.

La MRC a procédé au cours de l'année 2012 à la création d'un fonds d'investissement économique dans le but de rendre disponible rapidement des sommes afin de créer un incitatif auprès d'entreprises intéressées à s'établir dans la région. Les sommes amassées dans ce fonds totalisent 101 508 \$ au 31 décembre 2014.

Finalement, pour les territoires non organisés (TNO), les états financiers présentent, au 31 décembre 2014, un surplus libre de 22 657 \$ comparative-ment à 36 579 \$ l'année précédente. Le surplus accumulé totalise 473 035 \$ dans lequel on retrouve une réserve pour l'entretien des chemins et des ponts de 274 445 \$. De plus, s'ajoute une réserve du Fonds de parcs de 33 469 \$. Il a été résolu d'affecter le surplus libre au 31 décembre 2014 à l'année courante.

Artistes en arts visuels et de la scène, faites connaître vos besoins!

La MRC d'Antoine-Labelle est heureuse de convier les artistes en arts visuels et en arts de la scène à un Focus group sur les besoins en formation pour les artistes professionnels et en voie de professionnalisation.

Animée par Manon Mercier, coordonnatrice à la formation du Conseil de la culture des Laurentides ainsi que Janie Dumas-Jasmin, agente de développement culturel à la MRC, la rencontre se tiendra le 18 juin 2015, de 13 h 30 à 16 h dans la salle des préfets de la MRC. Cette rencontre préparatoire sera l'occasion d'identifier vos besoins en formation et de présenter les types de formations disponibles en arts visuels et arts de la scène (dossier d'artistes, classe de maître, etc.)

Les artistes intéressés sont invités à confirmer



Crédit : Centre d'exposition de Mont-Laurier et Zoom Studio Photo

leur présence
avant le 12 juin
auprès de Janie Dumas-Jasmin par courriel à culture@mrc-antoine-labelle.qc.ca ou par téléphone au 819-623-3485 poste 122.

MG-09041688

Pour le maintien d'un tarif préférentiel de transport pour les étudiants

Le conseil de la MRC s'est montré favorable à la poursuite du projet de transport à un taux préférentiel pour les étudiants allant étudier à l'extérieur ou venant étudier dans la région. Ce projet permet, moyennant une contribution financière de 10 \$ par voyage, aux étudiants fréquentant une institution scolaire des Laurentides ou de la région métropolitaine de Montréal, d'utiliser hebdomadairement les autobus de Galland Laurentides. Initié par le CFP de Mont-Laurier et développé en partenariat avec la commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN) et la Table interordres des Laurentides pour l'année scolaire 2014-2015, les statistiques d'achalandage positives et l'excellente collaboration du transporteur poussent la CSPN à poursuivre cette offre de service sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Ce projet, au coût de 20 000 \$, est admissible à une subvention de 15 000 \$ du ministère des Transports moyennant une contribution financière locale de 5000 \$, contribution mise de l'avant par la CSPN.

MG-09041693



En bref

Le conseil de la MRC a autorisé le renouvellement de l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État pour une période de deux ans, période au cours de laquelle des négociations devront avoir lieu afin de convenir des nouveaux paramètres encadrant cette entente.



Impacts de l'adoption et de la mise en œuvre du projet de loi 28

Suite à l'adoption du projet de loi 28 par l'Assemblée Nationale, soit la loi visant principalement la mise en œuvre du pacte fiscal transitoire, la MRC a reçu une correspondance du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau. Cette correspondance énumère notamment certains changements majeurs relativement à l'application de cette Loi, dont, notamment, l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ) et les modifications quant au mandat des centres locaux de développement (CLD) en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat. Cette correspondance fait également état qu'une somme de 1 286 332 \$ pourra être versée à la MRC d'Antoine-Labelle pour l'année financière 2015-2016.

Toutefois, après obtention d'informations complémentaires de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), on découvre que ce montant comprend plusieurs enveloppes déjà existantes, soit la subvention pour le fonctionnement de la MRC, l'enveloppe du pacte rural, l'enveloppe destinée aux agents ruraux, les fonds destinés au développement économique, au Fonds de développement régional (FDR), etc. Selon la première constatation, il apparaît un manque à gagner de l'ordre d'approximativement 150 000 \$ si l'on exclut les réductions budgétaires subies pour le CLD en 2015. La MRC est en attente de précisions du MAMOT.

MG-09041692

Paiement des constats en ligne à la Cour municipale

Depuis le 1er juin 2015, la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle offre un nouveau service : le paiement des constats d'infraction directement en ligne. Cette initiative de la MRC vient bonifier l'accessibilité de services offerts aux citoyens.

En effet, la MRC a retenu le logiciel Constats express pour le paiement en ligne de l'ensemble des constats d'infraction émis sur le territoire sous juridiction de la cour municipale de la MRC, soit l'ensemble de ses municipalités à l'exception de la Ville de Mont-Laurier. Le nouveau service permet de payer son constat d'infraction par carte de crédit, et ce, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Simple et sécuritaire, l'utilisateur reçoit une confirmation de paiement par courriel.

Paiement
en ligne



constats
express

Les utilisateurs doivent toutefois porter attention à leur constat d'infraction. En effet, les constats dont le poursuivant est la ville de Mont-Laurier ne peuvent être payés avec ce nouveau service.

Il est possible d'accéder au paiement en ligne de 2 façons, soit en passant par le site web de la MRC (www.mrc-antoine-labelle.qc.ca) ou par le site constats-express.com en prenant le soin de choisir l'onglet de la MRC d'Antoine-Labelle.

Pour toutes questions relativement à la cour municipale et au paiement en ligne, les citoyens sont invités à communiquer avec la MRC d'Antoine-Labelle par courriel à courmunicipale@mrc-antoine-labelle.qc.ca ou par téléphone au 819-623-3485 poste 120.

MG-09041691



À l'agenda

Activités	Date	Lieu	Heure
CM	Mardi 23 juin	Salle communautaire de Lac-du-Cerf	9 h
	Mardi 25 août	Édifice St-Hugues de Lac-Saguay	9 h
CA	Jeudi 11 juin	MRC	13 h 30
	Jeudi 20 août	MRC	13 h 30
Séances de la cour municipale	Jeudi 27 août	MRC	13 h 30
			18 h 30



Horaire d'accueil estival (du 22 juin au 11 septembre 2015)

Bureau principal

Lundi et mardi de 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi de 9 h à 16 h
Vendredi de 8 h à 12 h

Point de services

Mercredi et jeudi de 9 h à 15 h 15
Vendredi de 9 h à 12 h

Fermé de 12 h à 13 h tous les jours

Pour joindre la MRC d'Antoine-Labelle

Édifice Émile-Lauzon

425, rue du Pont
Mont-Laurier (QC) J9L 2R6

Point de services

259, rue L'Annonciation Sud, bureau 201
Rivière-Rouge (QC) J0T 1T0



MRC d'Antoine-Labelle

Téléphone : 819-623-3485 / 819-275-3232
Télécopie : 819-623-5052 / 1-866-258-9206
Site web : www.mrc-antoine-labelle.qc.ca
administration@mrc-antoine-labelle.qc.ca